Le directeur du Centre Kawakibi pour la transition dÃ©mocratique (Kadem), Mohsen Marzouk, a, Ã cette occasion, lancÃ© un appel Ã tous les citoyens et Ã l'ensemble des composantes de la sociÃ©tÃ© civile pour faire preuve de vigilance lors de la rÃ©daction de la nouvelle Constitution.

Il a mis l'accent sur la nÃ©cessitÃ© de faire prÃ©valoir le dialogue pour faire face aux exigences de l'Ã©tape qu'il a qualifiÃ©e de Â«difficileÂ», appelant Ã respecter la diversitÃ© intellectuelle en Tunisie.

Il a fait remarquer que le texte de la nouvelle Constituante doit concrÃ©tiser les objectifs de la rÃ©volution et tenir compte des spÃ©cificitÃ©s de la sociÃ©tÃ© tunisienne dont l'Ã©galitÃ© entre l'homme et la femme.

Saida Garrache, juriste et membre de l'Association des femmes dÃ©mocrates, a passÃ© en revue les raisons pour lesquelles plusieurs membres de la sociÃ©tÃ© civile ont appelÃ© Ã la constitutionnalisation des droits de la femme et l'inscription, dans le prÃ©ambule de la Constitution, du principe de l'Ã©galitÃ© homme-femme.

Elle a mis l'accent sur la nÃ©cessitÃ© de prÃ©server l'intÃ©gritÃ© physique et morale de la femme, Ã©tant donnÃ©, a-t-elle fait savoir, que Â«prÃ¨s de la la moitiÃ© des femmes tunisiennes sont victimes de violencesÂ».

Elle a appelÃ© Ã s'inspirer du modÃ¨le turc en matiÃ¨re d'Ã©galitÃ© entre les femmes et les hommes. Les participants Ã cette rencontre n'ont pas cachÃ© leur crainte de voir les droits et acquis de la femme menacÃ©s, estimant que Â«la rÃ©volution tunisienne n'a pas Ã©tÃ© accompagnÃ©e d'un changement des mentalitÃ©sÂ».

Source: allAfrica